



Union -Discipline -Travail

MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE

RECRUTEMENT D'UN CHARGE DE PROGRAMME, SPECIALISTE EN EAU ET ASSAINISSEMENT POUR LA DIRECTION DE LA COORDINATION DES PROJETS (DCP)



T E R M E S D E R E F E R E N C E

FEVRIER 2019

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Ministère de l'Hydraulique de la République de Côte d'Ivoire prévoit de mobiliser des ressources pour la mise en œuvre de projets de développement dans le secteur de l'hydraulique. A cet effet, il est créé au sein du Ministère de l'Hydraulique, une Direction de Coordination des Projets dédiés à l'Hydraulique (DCP), en charge de la gestion fiduciaire des fonds extérieurs bilatéraux et multilatéraux dédiés aux projets inhérents à l'hydraulique en Côte d'Ivoire, ainsi que la coordination opérationnelle des activités qui en découlent.

Le personnel de cette Direction sera composé en grande partie de Spécialistes dans les différents domaines de la gestion de projets avec des profils et expertises acceptables par les potentiels Bailleurs des projets.

Aussi, le Ministère de l'Hydraulique a-t-il mandaté le Cabinet CONSEILS TOP MANAGERS D'AFRIQUE (CTMA) pour conduire le processus de recrutement de ce personnel expert selon les procédures appliquées aux projets financés par la Banque mondiale.

Dans le cadre de sa mission, CTMA lance le présent Avis d'Appel à candidature, pour le compte du Ministère de l'Hydraulique, en vue du recrutement d'un Spécialiste en eau et assainissement dont les responsabilités, tâches ainsi que le profil sont définis dans les présents termes de référence.

II. TACHES ET RESPONSABILITES DU CHARGE DE PROGRAMME, SPECIALISTE EN EAU ET ASSAINISSEMENT

Sous l'autorité du Directeur de la DCP, le Spécialiste en eau et assainissement est chargé de l'exécution des missions de suivi des activités des projets de la DCP, de façon à s'assurer de leur exécution satisfaisante, ainsi que de toutes autres tâches à la demande du Directeur.

Spécifiquement, le Spécialiste en eau et assainissement devra :

- **Programmation et planification des interventions :**
 - Procéder à l'élaboration et la mise à jour des manuels d'exécution des projets ;
 - Elaborer les outils de planification des opérations des projets et veiller à leur stricte utilisation au niveau de la DCP et de ses partenaires de mise en œuvre. Procéder à l'orientation / formation des partenaires sur les méthodes et outils de planification ;
 - Elaborer les plans d'activités des Projets ainsi que les plans consolidés ;
 - Définir les possibles synergies entre les Projets gérés par la DCP ainsi qu'avec les autres programmes nationaux et internationaux en vue d'un meilleur impact. Dans ce cadre, connaître et collaborer avec les différentes organisations menant également des activités dans les domaines d'intervention du Projet ;
 - Superviser l'élaboration des tableaux de suivi des activités consolidées et de chaque projet.

- **Appui à la réalisation des missions et travaux :**
 - Finaliser les termes de références de toutes les études à réaliser ;
 - Elaborer les aspects techniques des Demandes de proposition et des dossiers d'appel d'offre ;
 - Apporter son expertise dans la supervision des chantiers et à la bonne exécution des travaux et assurer toute autre tâche relevant de ses compétences ;
 - Identifier les dysfonctionnements au niveau des chantiers et ouvrages, ainsi que leurs conséquences et proposer des solutions pour y remédier ;
 - Conduire les missions de contrôle opérationnel de terrain afin de s'assurer que les travaux sont exécutés conformément aux prescriptions techniques et que le suivi des activités confiées aux Agences d'Exécution se déroulent de manière satisfaisante ;
 - Exécuter toutes missions qui pourraient s'avérer nécessaires à la bonne marche du Projet, à la demande du Directeur.

III. PROFIL DES CANDIDATS

Le Chargé de programme, Spécialiste en eau et assainissement devra avoir les qualifications Suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur civil (Bac+5), avec une spécialité en hydraulique, eau et assainissement ou équivalent ;
- Avoir une expérience générale d'au moins sept (7) ans dans le secteur de l'hydraulique ;
- Avoir une expérience d'au moins 5 ans en tant que chargé d'études, chef de projet, chef de mission, dans une structure technique exerçant dans le secteur de l'hydraulique ;
- Avoir une expérience d'au moins deux (2) ans dans un projet de développement/investissement financé par un bailleur international (Banque mondiale, BAD, AFD, Union Européenne etc.) ;
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique, des logiciels courants (Word, Excel, PowerPoint) et de l'internet ;
- Avoir une parfaite maîtrise de la langue française et une aptitude à communiquer par écrit et oralement ;
- Être apte à travailler sous pression et à produire des résultats de qualité dans les délais requis.

IV. DUREE DU CONTRAT

Le Spécialiste en eau et assainissement sera recruté pour une durée d'un (1) an à compter de la signature de son contrat de travail. Au terme de cette période et après évaluation satisfaisante des performances de l'employé par le DCP, le contrat sera renouvelé sur la durée de mise en œuvre des projets après l'avis de non objection du Bailleur.

V. PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

La procédure de sélection sera conduite conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement de la Banque Mondiale, édition juillet 2016.

Le recrutement sera effectué par appel à candidatures et comportera deux (2) phases :

- Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ;
- Une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte approuvée par la Banque Mondiale.

Le candidat retenu à l'issue de la phase d'interview sera invité à une séance de négociation de son contrat de travail.

Les dossiers de candidature devront comprendre les documents suivants :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum Vitae détaillé incluant les références de trois (3) personnes pouvant attester des compétences techniques et qualité interpersonnelle du candidat ;
- Les copies des diplômes et des attestations de travail figurant sur le CV ;

Les candidatures seront déposées sous pli fermé en trois (3) exemplaires (1 original et 2 photocopies) avec la mention « Candidature au poste de Chargé de programme, Spécialiste en eau et assainissement pour la DCP » au siège au siège du cabinet CONSEILS TOP MANAGERS D'AFRIQUE à Angré 8^{ème} Tranche star 10 en face de l'établissement INSSA au plus tard le 04 mars 2019 à 10 h 30 GMT précises..

NB : Les candidats ayant le statut de fonctionnaire devront satisfaire aux exigences de la clause 3.23 des Directives susvisées.